

cins et d'infirmières pourrait bien obliger le gouvernement libéral à retarder le régime national d'assurance frais médicaux qu'il avait espéré mettre en vigueur au plus tard le 1^{er} juillet 1967. Je cite ses paroles:

Je ne sais si nous pourrions atteindre cet objectif. De toute façon, il vaut mieux viser une date fixe plutôt que de faire une simple promesse.

Je suppose qu'il voulait dire par là qu'une simple promesse répétée depuis 47 ans n'était plus très convainquante pour les électeurs, tandis qu'un délai fixe paraissait beaucoup mieux et, après tout, il ne serait pas tellement difficile de trouver un prétexte pour changer la date après les élections.

Après les élections, les porte-parole du gouvernement ont continué d'insister sur ce qu'ils appelaient eux-mêmes une promesse. Dans le *Star* du 2 février 1966, M. Michael Best écrivait que le gouvernement Pearson était convaincu d'avoir gagné la bataille à propos du programme national d'assurance frais médicaux pour 1967 et qu'il ne restait plus qu'à y mettre le point final. On l'a mis, le point final, mais pas au bon endroit. Cette opinion optimiste avait été exprimée, semblait-il, par le ministre actuel de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen) qui déclarait que la plupart, sinon toutes, les provinces participeraient au programme d'assurance frais médicaux quand il serait mis en œuvre le 1^{er} juillet 1967.

Une voix: C'était avant de devenir sharpiste lui aussi.

M. Brewin: Le 1^{er} avril, le *Globe and Mail* publiait un article intitulé «Le cabinet réaffirme que 1967 verra le début du programme d'assurance frais médicaux», et qui commençait par cette déclaration «Le programme débutera le 1^{er} juillet 1967—Ottawa s'y engage». Le 17 mai 1966, le *Star* nous disait qu'un programme national d'assurance frais médicaux qui commencerait le 1^{er} juillet 1967 «semble chose certaine aujourd'hui vu la déclaration du ministre de la Santé, M. MacEachen, que les services de santé seront mis sur pied d'ici cette date, peu importe combien de provinces participeront au programme.» On lui faisait dire:

Ottawa ne cédera pas d'un pouce ni au sujet de la date de juillet 1967 ni au sujet des quatre conditions essentielles. Le programme sera mis en œuvre pour le centenaire du Canada.

Voilà ce que le ministre actuel disait pas plus tard que le 17 mai. J'ai beaucoup de respect pour le ministre et j'en aurais encore plus s'il avait démissionné du Cabinet quand ses collègues ont refusé de remplir l'engagement formel qu'il avait pris publiquement en leur nom.

Le 18 mai de cette année, le *Star* de Toronto publiait un éditorial intitulé «Le programme national d'assurance frais médicaux—réalisation dont les libéraux sont fiers» et dont voici un extrait:

L'engagement définitif du gouvernement libéral de mettre en œuvre un programme national d'assurance frais médicaux le 1^{er} juillet 1967, que toutes les provinces y participent ou non, rachète celui qui est en suspens depuis 47 ans.

Puis, le 7 juillet, le premier ministre déclarait à la Chambre que le gouvernement présenterait un projet de résolution et tenterait de le faire adopter le plus tôt possible. Ce n'est qu'après que le bill sur le programme d'assurance frais médicaux, malgré les protestations des membres de notre parti, a été reporté jusqu'à la fin du congé projeté, en octobre.

Le 2 août—et vous constaterez que je n'utilise que des citations libérales—un libéral en vue, Eric Kierans, qui semblait au courant de choses que le public ignorait, aurait déclaré, selon le *Star*:

Le programme national d'assurance frais médicaux pourrait être retardé de quatre ans à cause de l'indécision du gouvernement fédéral.

Même le 3 août, le premier ministre aurait dit qu'Ottawa s'en tiendrait à son projet d'assurance frais médicaux. A ce moment-là, il a rappelé que les provinces pouvaient se prévaloir de l'offre du gouvernement le 1^{er} juillet 1967, ajoutant que ce n'était pas la date limite et que les provinces pourraient donner leur assentiment par la suite. Puis, le 9 septembre dernier, nous lisions dans le *Star* le titre suivant: «Le programme d'assurance frais médicaux est mis au rancart une fois de plus.» C'est le ministre des Finances, et non pas le premier ministre ou le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, qui a annoncé la nouvelle à la Chambre.

Le *Star* de Toronto, pourtant partisan du gouvernement libéral, a décrit cela en des termes que même moi, en tant qu'adversaire, j'hésiterais peut-être à employer. Sous le titre: «Le retard de l'assurance frais médicaux, une abominable tromperie», la dépêche de la Presse canadienne mande:

Les Canadiens qui attendaient l'assurance-santé ont été trompés et déçus dans leurs espoirs par le parti qui l'a promise à l'origine en 1919. L'assurance frais médicaux fédérale doit être retardée d'un an. On donne comme excuse—car ce n'est que cela—que ce retard s'impose afin de lutter contre l'inflation. Un retard d'une année serait bien assez préjudiciable aux quatre millions de Canadiens qui ont une protection d'assurance médicale et aux six millions qui n'en ont pas du tout. Mais qui peut faire confiance aux libéraux qui font cette promesse depuis 47 ans sans la tenir, que ce retard ne sera que d'une année. La tromperie la plus récente du ministre de la Santé (M. Allan MacEachen) concernant l'assurance frais médicaux a été réalisée à la façon d'une intrigue machiavélique.